

## CADRE DE VIE A ANNABA

## Un constat amer

**Les dernières pluies qui se sont abattues sur la ville de Annaba ont mis à nu les carences des services techniques de la commune chargés de l'entretien des routes, de l'éclairage public et du curage des avaloirs de la quatrième plus importante agglomération du pays.**

Il n'y a pas une seule route à l'intérieur du tissu urbain qui n'a pas souffert de cette lamentable situation. De véritables cratères au beau milieu de la chaussée obligent les automobilistes, dans un souci de préserver leurs véhicules d'éventuelles détériorations, à effectuer de véritables slaloms entraînant des risques de collision et autres accidents corporels avec les conséquences que l'on peut imaginer pour les piétons. Les propriétaires d'automobiles justifient cette façon de conduire par les prix exorbitants de la pièce de rechange en cas de pépins dus à l'état des routes. L'autre insuf-

finisance de ces services consiste en la stagnation des eaux pluviales ayant charrié des débris et de la gadoue au niveau de plusieurs cités et carrefours de la ville, faute d'un entretien adéquat en période automnale des avaloirs pour permettre un écoulement normal des eaux de ruissellement.

Le mauvais éclairage, voire son inexistence dans de nombreuses cités est à l'origine de nombreuses agressions et vols, dès la tombée de la nuit. De même que cette obscurité est propice à l'émergence de fléaux dont celui de la consommation de drogue et d'alcool au pied

des immeubles et les altercations entre bandes de désœuvrés, empêchant la quiétude et le repos des familles.

L'autre problème récurrent celui des nuées de moustiques envahissant les demeures à partir des vide-sanitaires des immeubles inondés à longueur d'année, hiver comme été, et qui, au-delà de l'énerverment qu'elles causent, sont vecteur de maladies graves, principalement pour les enfants en bas âge.

Certes, la nouvelle équipe, qui a pris les commandes de cette commune, à la faveur des dernières élections locales du 29 novembre 2008, aura pour elle le bénéfice du facteur temps limité et de la situation héritée de l'ancien collège (ce dernier n'a pas su utiliser la totalité des crédits alloués pour l'année 2007, selon les chiffres avancés lors de la réunion du conseil de

wilaya, tenue dernièrement au siège de cette APC). Cependant, devant les nombreuses attentes des citoyens, les responsables de cette collectivité locale n'ont pas d'autre choix que celui de retrousser les manches et d'œuvrer sérieusement et rapidement pour apporter les réponses nécessaires à cette situation qui n'a que trop duré, car le temps presse. On est déjà à la fin du premier trimestre de l'année 2008 et les problèmes s'accroissent au détriment de la population.

Les élus n'auront plus d'excuses et seront comptables à l'heure du bilan de leur premier exercice à la tête d'une commune qui s'appelait jadis la Coquette, et qui dispose de potentialités et atouts à même de lui garantir un développement harmonieux et une vie meilleure pour ses habitants.

Med Ali Khellaf

## AÏN-TÉMOUCHENT

## 33 500 quintaux de pois chiches récoltés par an

**Avec une production annuelle de 33 500 quintaux pour une superficie de 5000 hectares, le pois chiche est et demeure la principale récolte légumineuse dans la wilaya de Aïn-Témouchent et même à l'échelle nationale, puisque Aïn-Témouchent est la première wilaya du pays dans la production du pois chiche.**

Partant de ce constat, les responsables du secteur de l'agriculture de la wilaya de Aïn-Témouchent comptent, dès la prochaine saison, doubler la superficie consacrée à la récolte du pois chiche, notamment la variété dite de gros calibre, qualité très prisée par les citoyens de la région. Cette décision sera effective avec les mesures incitatives décidées par les responsables du secteur visant à revoir à la hausse le prix du pois chiche. Selon le directeur de la DSA, les fellahs locaux préfèrent vendre leurs productions à raison de 70 à 80 DA le kg que de la livrer aux CCLS pour le prix de 40 à 50 DA.

Avec la nouvelle politique prônée par les responsables du secteur visant à pousser les agriculteurs à produire une récolte de qualité, le prix du pois chiche sera acheté auprès des fellahs selon son prix au marché parallèle, et la production se limitera à

la variété du gros calibre, car la production actuelle des 33 500 q, sa moitié presque est

transformée en poudre servant à faire la «calentita». Il est utile de noter que la superficie consacrée aux légumes secs dans la wilaya de Aïn-Témouchent est de 10 000 ha, répartis entre 5000 ha pour le pois chiche, 2000 pour les petits pois, 2000 pour les haricots et les lentilles et 1000 à 1500 ha pour les fèves. La pro-

duction annuelle des légumes secs est de 530 000 quintaux toutes variétés confondues, dont 33 500 q pour le pois chiche. Une qualité spécifique à la région de Aïn-Témouchent en raison du climat semi-aride de la wilaya et qui s'avère favorable au pois chiche.

S. B.

## Le chef de daïra de Honaine meurt dans un accident à Aïn-Tolba

Un grave accident de la circulation a eu lieu avant hier, à Sidi-Ameur dans la commune de Aïn-Tolba et a coûté la vie au chef de daïra de Honaine dans la wilaya de Tlemcen. En effet, et selon une source officielle, le chef de daïra se rendait de Témouchent vers Tlemcen à bord d'une Renault

Clio classic sur la RN35 quand son véhicule percuta une autre voiture de marque Kangoo venant en sens inverse. La violence du choc a causé la mort du chef de daïra, 63 ans, tandis qu'une femme qui était dans la Kangoo a succombé à ses blessures dès son admission à l'hôpital de Aïn-

Témouchent. A noter qu'il y a avait trois autres blessés dans le même véhicule et qui ont été évacués à l'hôpital. La Gendarmerie nationale de la brigade de Aïn-Tolba a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident mortel.

S. B.

## Un homme de 29 ans se donne la mort en se pendant à Aïn-Kihel

Un drame a secoué la population de Aïn Kihel vendredi dernier, après l'annonce de la mort par pendaison d'un jeune de 29 ans. Selon les informations recueillies auprès de l'attaché de presse du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Aïn-Témouchent, le corps sans vie du malheureux a été découvert pendu

à un arbre au moyen d'un fil de fer dans l'après-midi de vendredi. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de Aïn-Témouchent. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale de Aïn-Kihel pour déterminer les causes de cet acte.

S. B.

## L'ASSOCIATION RUSSICADA DE SKIKDA

## Une action de sensibilisation contre le cancer du sein

**L'association Russicada de lutte contre le cancer a lancé récemment une action de sensibilisation contre le cancer du sein. Cette action concerne les femmes des différentes régions de la wilaya de Skikda, à savoir Azzaba, Harrouche, Collo, Tamalous, Oued Z'hor, Bine-El-Ouidène, Bekkouche Lakhdar, Ben-Azzouz et Essebt.**

Portant le slogan «Découvrez-le et soignez-vous», la démarche à caractère prospectif table sur l'effet préventif pour atténuer le risque d'apparition et de développement de la maladie.

La distribution de 500 affiches illustrées par une devise corroborative, «un dirham de prévention mieux qu'un quintal de traitement» et de 5 000 dépliants signalant des indications thérapeutiques et historiques sur la création de l'association a été nécessaire pour véhiculer le message escompté. «Nous avons pu distribuer près de 3 000 dépliants au niveau unique-

ment du chef-lieu de la commune», nous dira la présidente de l'association, Kebab Nouara. Le volet pratique a consisté en l'organisation de tournées dans les communes précitées à l'aide du véhicule de l'association attribué par la wilaya. Au centre-ville de Skikda, les marchés hebdomadaires des lundi et mardi et les polycliniques et centres de soins ont été les endroits touchés par l'équipe itinérante.

Cette dernière est constituée de 20 femmes bénévoles, toutes diplômées universitaires, qui se sont jointes au combat pour plusieurs motivations, dont celle liée à la perte d'un proche parent mort

des suites d'un cancer. L'objectif principal : pousser les femmes à aller faire la mammographie et détecter la maladie à temps. Le tarif d'une séance avoisinerait les 2 000 DA. D'où la difficulté pour les femmes déshéritées de pouvoir la faire. Cette situation poserait le problème épineux de la prise en charge des malades ou des femmes censées suivre un traitement dans son volet préventif.

La présidente de l'association lance un appel, à travers nos colonnes, à toutes les institutions publiques, opérateurs économiques publics et privés et même les particuliers et les âmes charitables pour sponsoriser cette action et venir par voie de conséquence, à bout des contraintes financières soulignées.

A titre d'information, on recense, selon les dires de la présidente, près de 200 cancéreux affiliés à l'association Russicada, un

nombre qui ne quantifie avec exactitude les cancéreux à travers la wilaya de Skikda. Les pesanteurs socio-religieuses, les archaïsmes tenaces, la pudeur et la honte de dévoiler la maladie sont entre autres les raisons qui poussent les malades à ne pas adhérer à l'association.

Cette dernière demeure accrochée au rêve d'un centre de chimiothérapie à Skikda, «le cas échéant, un pavillon dans le nouvel hôpital de 240 lits», dira modestement Kebab Nouara. Notre interlocutrice nous rappelle, encore une fois, les éprouvants déplacements des malades au CHU de Constantine, «pourtant, il y a de la place à l'hôpital de Annaba, je ne sais pas pourquoi les médecins de Skikda ou de Constantine ne veulent pas y orienter les cancéreux», s'interroge-t-elle.

Zaid Zoheir

DÉCÈS DE SEGHER  
AÏSSA DIT ABDERRAZAK  
ZAK

## Le Lion de Saïda meurt dans l'anonymat

Devant l'indifférence des milieux politiques locaux, un vieux routier de la politique belléiste vient de nous quitter brusquement. Il s'agit de M. Seghier Aïssa dit Abderrazak, ami proche de l'ancien président Ben Bella. Beaucoup de citoyens saïdis, parmi eux des moudjahidines, lui ont rendu un dernier hommage jeudi dernier en l'accompagnant à sa dernière demeure au cimetière de Ouled Ali, dans la localité de Rebahia, située à quelques encablures du chef-lieu de wilaya.

Fou Abderrazak, l'un des repères de Saïda, décédé à l'âge de 76 ans, était respecté de tous, surtout ceux qui l'ont fréquenté et qui ont milité à ses côtés. Né en 1931 à Saïda, il fut l'un des premiers résistants à épouser la cause algérienne en février 1955. En 1956, il est accusé de propagande et arrêté pendant 10 jours. En 1957, il a été emprisonné avec son frère Maâmar, comme meneur, puis interdit de séjour à Saïda. Il est exilé à Sidi-Bel-Abbès et Mostaganem durant plusieurs mois jusqu'au jour où sur conseil de son ami Ben Bella, il rejoint le maquis.

Capturé encore une fois blessé, il est emprisonné à Boucheik pendant 18 mois où il passa un mois dans un cachot. Transféré à Hammam Bouhadjar, il fut libéré au mois de mai 1962. A l'indépendance, il fut le premier commissaire politique de Saïda et El-Bayadh, qui faisait partie intégrante du territoire de la wilaya et membre du comité central du FLN aux côtés de Hadj Benalla, Cherif Belkacem et tant d'autres partis dans l'oubli. Très proche d'Ahmed Ben Bella, il fut arrêté le 1<sup>er</sup> juin 1965 lors du coup d'Etat. Il fut assigné à résidence surveillée jusqu'en 1970.

De nouveau incarcéré en 1983, en compagnie de D' Said Sadi, Louisa Hanoune à la prison de Berrouaghia pendant 7 mois. Il n'a jamais renié ses engagements, ni son amour pour sa ville, Saïda.

M. Benamine

PROCÈS EN APPEL  
DE LA BNA DE BOUIRA  
Des allégements,  
des acquittements  
mais aussi  
des aggravations

L'affaire du détournement de 19,3 milliards de centimes au niveau de la BNA de Bouira, qui avait été jugée en première instance au niveau du tribunal de Bouira, a connu samedi dernier de nouveaux rebondissements lors du procès en appel tenu au niveau de la cour de Bouira. En effet, les sanctions, qui ont été prononcées contre dix inculpés, ont été aggravées pour quatre d'entre eux, allégées pour un cinquième et levées totalement pour cinq autres.

Ainsi, lors de ce procès et après délibérations, le directeur par intérim, B. K., qui a été condamné à 5 ans de prison ferme, a vu sa sanction revue à la baisse pour être ramenée à 2 ans de prison ferme. Par contre, l'accusé principal, le dénommé D. C., chef de service des compensations à la BNA, a vu sa peine de cinq ans aggravée à 10 ans de prison ferme, T. A. K. qui soustrait de l'argent auprès de D. C. par ruse, et qui a été condamné à 2 ans de prison ferme s'est vu condamné cette fois à 5 ans de prison ferme et enfin, les deux entrepreneurs qui avaient accepté l'encaissement de 10 milliards versés par D. C., les dénommés O. N. et K. A. S. qui avaient été condamnés à 3 ans de prison ferme chacun ont écopé d'une année supplémentaire.

Par ailleurs, le cousin de D. C., les deux convoyeurs de l'argent détourné et les deux auteurs ont été tous acquittés. Pour rappel, l'affaire de la BNA remonte à février 2007 et concernait un détournement d'argent de l'ordre de 19,3 milliards de centimes. L'affaire découverte par le DG par intérim a montré que le principal auteur de ce détournement n'était autre que le chef de service chargé des compensations.

Après investigations, les enquêteurs ont démantelé tout un réseau composé de 15 personnes impliquées directement ou indirectement dans cette affaire. Jugés en première instance le 20 novembre dernier, 10 personnes ont été condamnées et cinq relâchées. Ce fut cette affaire qui a été jugée en appel ce samedi au niveau de la cour de Bouira.

Y. Y.